

COMPTE-RENDU DU C.H.S.C.T.

DU 8 février 2007

1 - Interdiction de fumer	P. 2
2 - Sécurité hospitalière	P. 2
3 - Magasin et circulation	P. 2
4 - Services Techniques	P. 3
5 - Projet de la bulle	P. 3
6 - Projet des futurs services :	
Bloc Op, Mater/Gynéco, Urgences	P. 4
7 - Prime de service aux contractuels	P. 4
8 - Prime 1 ^{ère} catégorie en Pédopsychiatrie	P. 5
9 - Loi Handicapé	P. 5
10 - Conditions de travail des CAE	P. 5
11 - Tenues professionnelles des brancardiers	P. 5
12 - Suivi des actions mises en œuvre	
dans le cadre de l'accréditation	P. 6
13 - Comité de Pilotage de Gériatrie	P. 6
14 - Le guide pratique des 35 heures	P. 6
15 - Retour du linge sale/propre	P. 7
16 - Conditions de travail à Bel-Air	P. 7

CTE du 22 Février 2007

p. 9

...

1 Interdiction de fumer.

La loi d'interdiction de fumer dans les lieux publics a été appliquée le 1^{er} février. Aucune anticipation n'a été faite, on applique et ensuite, on voit.

La CGT a demandé :

- Une réunion pour finaliser un protocole qui soit applicable à tout le personnel.
- Chercher un lieu pour les fumeurs avec cendriers.
- Notes d'infos en ce qui concerne le Centre anti-tabac et peut-être augmenter les effectifs médicaux.
- Consultation diététique.
- Négocier un prix sur les patchs avec les laboratoires et que le CH participe financièrement à l'achat.

La Direction est OK pour toutes ces demandes, une réunion doit arriver....En attente.

En ce qui concerne les patients hébergés sur Bel-Air, Maison de retraite et Psychiatrie : autorisation sera donnée sur prescription médicale. Un chapitre de la loi formule les applications pour ces personnes.

2 Sécurité Hospitalière

Avons demandé si les caméras installées sur plusieurs services étaient en fonctionnement. Non, pas pour l'instant. Sommes en attente de l'autorisation préfectorale. Des infos seront faites aux personnels et usagers par voie de note de service et inscrites sur le panneau lumineux. Les caméras installées dans le bâtiment logistique ne fonctionneront que la nuit.

Points d'installation des caméras :

- 2 dans le hall pour entrées et sorties.
- 2 dans le hall de la RF.
- 1 aux Urgences.
- 2 dans le couloir du 3^{ème} étage et 1 dans le hall de la pharmacie.
- 2 dans le service des magasins, fonctionnement de 17 heures à 6 heures.

Les films seront gardés un mois, seul l'officier de la Police Judiciaire y aura accès et la lecture des bandes se fera seulement sur réquisition.

3-Magasins et Circulation

La CGT a encore une fois demandé qu'un plan de circulation soit refait au niveau Magasins/IFSI. Les camions passent rapidement. Les places de parking situées

devant les Magasins devraient être changées car problème pour les transporteurs d'effectuer des manœuvres.

Nous avons soumis que des emplacements soient faits sur une partie des pelouses face à la maison de retraite et que les emplacements devant les cuisines soient redessinés. Avons aussi reposé la question d'un agent à la barrière ce qui permettrait le filtrage de la circulation et faciliterait le stationnement des personnels.

La Direction nous a expliqué que pour la personne à la barrière : pas d'effectif et pour le reste attendre le grand plan d'urbanisation !

Plan attendu depuis des décennies mais il arrivera plus vite que prévu car pour les travaux : pas de soucis financiers mais pour les effectifs.....gros soucis. Ne pas oublier que nous sommes dans une démarche de profit et que le personnel coûte cher.....Pour faire des économies, il faut sabrer sur le personnel.

La question du parking à vélo a été soulevée : un autre endroit va être prévu et mis en place.

4- Services Techniques

La CGT a reposé la question de la salle de repos. Cette salle doit être mise en place dans le mois de mars.

En ce qui concerne les écoulements d'eau de pluie devant l'entrée de ce service : le problème sera vu et corrigé, aucune date avancée.

Pour les notes de service, du CGOS, de la MNH et des tracts syndicaux, nous avons demandé que des panneaux d'affichage soient mis à tous les niveaux. C'est OK.

Avons profité de demander la même chose sur le service de Bel-Air.

5-Projet de la bulle

Les plans de la future bulle nous ont été communiqués.....enfin.

La CGT a demandé si un protocole d'habillage et déshabillage a été mis au point. La cellule hygiène, le CLIN vont se pencher sur ce protocole. Nous avons exprimé nos craintes sur le passage des véhicules car l'entrée du sas est très, très proche de la route. Aucune crainte selon la Direction, nous demandons aux personnels de nous contacter si des problèmes surgissent.

6-Projet des futurs services : Bloc, Mater/Gynéco, Urg

Encore une fois, il a fallu hausser la voix quant aux plans de tous ces services qui n'ont pas été proposés en CHSCT. Rappel de la loi et rappel que la Direction est encore hors jeu. Pas de décisions en petit comité....application des textes, s'il vous plaît.

La Direction est OK pour faire une « séance plans ». Nous sommes aussi OK mais nous voulons les plans sur papier. Le CHSCT a eu lieu il y a 1 mois et toujours pas de réunion en vue.

De plus, la CGT réaffirme que les projets architecturaux doivent être accompagnés de projets médicaux, de soins pour que les effectifs soient à la hauteur de la réponse aux besoins de santé. Une Ferrari, expression de la presse, peut être une très belle voiture mais sans pilote, elle ne vaut rien.

Une grande phrase lancée par notre Directeur : c'est l'activité qui donnera les moyens. En attendant, qui réfléchit sur la charge de travail, ce qui n'a rien à voir avec l'activité ? Mettons du personnel en nombre suffisant dans ces services et la Ferrari sera belle.

Construction d'un bâtiment ALURAD, sur les enveloppes financières du CH mais gestion par l'association. Un commentaire sera fait sur le compte-rendu CTE à ce sujet.

En attendant, l'ALURAD va se construire entre le bâtiment des Services Techniques et l'IFSI. La CGT demande où est le plan de mise en sécurité de l'IFSI, obligatoire pour toute construction à moins de 4 mètres. Cette phase n'a pas été étudiée. C'est incroyable mais c'est réel.

L'IFSI appartenant un peu/beaucoup à la région, a-t-on mis au courant le Conseil Régional ? NON ?

La CGT a mis au courant le Conseil Régional et fera tout ce qui est en son pouvoir pour que le plan sécurité soit mis en place à l'IFSI. C'est un plan coûteux, le financement doit être prévu sinon l'IFSI peut-être fermé pour cause de non respect des règles élémentaires de sécurité.

7- Prime de service aux contractuels

Une nouvelle fois, nous avons redemandé que la prime de service soit attribuée aux contractuels, la réponse est négative de la part de la Direction. Des jurisprudences existent sur plusieurs fonctions publiques dont la nôtre. La CGT a averti la Direction que ce dossier serait donc instruit au Tribunal Administratif (nous sommes entrain de le préparer).

Donner une prime aux contractuels est un acte irréalisable d'après la Direction.....budget oblige.....distribuer des primes de l'ordre de 15 000 euros à 30 000 euros aux Directeurs pour installer le Plan Hôpital 2007 est un acte normal. Envisager de donner ce même type de prime aux chefs de pôles et une

prime à l'intéressement aux cadres ne heurte personne. Nous à la CGT, cette façon d'envisager ce problème nous heurte énormément. Vous serez tenus au courant de l'avancée de ce dossier.

8 - Prime 1^{ère} catégorie en Pédopsychiatrie.

La prime 1^{ère} catégorie a été oubliée pour les personnels de ce service ainsi que pour d'autres secteurs d'activité pendant de longues années. Nous demandons la rectification pour certains secteurs et le rattrapage pour la pédopsychiatrie. Un plan de rattrapage devrait nous être proposé et on nous avait promis une date de réunion après les vacances scolaires de Février. Dès la connaissance de cette date, nous vous tiendrons au courant.

9 - Loi Handicapé

Un plan spécifique pour les personnes atteintes d'un handicap a été mis en place par le Gouvernement. Nous avons demandé que celui-ci soit mis en place rapidement dans notre CH. Au lieu de payer des amendes, la prise en compte de la réinsertion des personnes handicapées est plus judicieuse, surtout dans un milieu professionnel comme le nôtre !!

10 - Conditions de travail des CAE

La CGT déplore encore une fois ce style de contrat précaire. Elle ne cautionne pas et s'indigne que ces personnels, aux salaires bas, puissent être mis sur des postes vacants ou à créer. Cela pourrait s'appeler de l'exploitation. Qui veut vivre avec un salaire frisant les 500 euros en remplissant souvent les mêmes tâches que les autres agents???

Nous demandons le passage à temps plein de ces agents, leur mise en stage. Les emplois occupés ne sont pas des emplois nouveaux, ce sont des emplois d'administratifs, d'ASH. Nous demandons aussi que ces agents soient formés.

Il faut savoir qu'en 2006, 59 contrats CAE existaient sur notre CH et le Ministère en imposerait encore le même nombre, si ce n'est pas plus... C'est une honte surtout que pour certains emplois, on se permet de demander des personnes très diplômées pour être compétentes rapidement.....

11 - Tenues professionnelles des brancardiers

Les brancardiers demandaient des tenues pour sortir lors des périodes de froid afin d'éviter pour des raisons d'hygiène d'utiliser leurs propres vêtements. Apparemment, elles sont commandées et devraient arriver.

12 - Suivi des actions mises en œuvre dans le cadre de l'accréditation

La CGT a demandé la liste des actions mises en place lors de l'accréditation (V2). Nous rappellerons et nous avons rappelé que tout a été mis en place les 3 derniers mois alors que le CHSCT avait depuis longtemps demandé la mise en place de certaines actions.....

De nombreuses actions avaient aussi été décidées lors des réflexions sur la gestion des risques mais.....sans suite. Servons-nous des dossiers construits par les agents, cela motivera les personnels et ils n'auront pas l'impression d'être pris pour des pions.

Un tableau doit nous être fourni....

13 - Comité de Pilotage de Gériatrie

La CGT demande qui fait partie de ce comité ?

Réponse de notre Direction : la représentante du CTE.

Jusque là, pas de problèmes.....sauf que c'est la seule personne qui n'a pas été convoquée à la première réunion !!!!! Avons fait certaines remarques et avons demandé qu'un compte-rendu de réunion lui soit envoyé et que la convocation pour la réunion suivante ne soit pas passée à la trappe.

Attention :

Prochaine réunion : le 22 mars 2007, convocation reçue. Nous vous ferons un compte-rendu.

14 - Le guide Pratique des 35 heures.

La CGT demande qu'un comité de suivi se réunisse rapidement car de nombreux dysfonctionnements se font jour. Nous sommes en attente d'une date .

La dernière version du Guide Pratique des 35 heures, distribuée par la Direction dans tous les services en 2 ou 3 exemplaires est la version officielle.

15- Retour du linge sale/propre.

Avons dénoncé que les tenues du personnel revenaient dans un état douteux, propre car lavées mais faisant sales d'aspect. Le SIBTU a embauché une qualitiennne et ce problème récurrent depuis l'ouverture de la blanchisserie devrait être réglé.

16 - Conditions de travail à Bel-Air

La CGT a redemandé que du personnel supplémentaire soit affecté à Bel-Air sur les postes de nuit. Il est impensable que la nuit, seuls 3 agents soient présents pour 80 patients. L'effectif est aussi très limité les week-ends. Nous repons le problème des dépassements de tâches par manque de personnel dans ce service et dans les autres services du CH. Si un problème surgit, c'est tout le personnel, du Directeur, en passant par le cadre et les agents qui sera tenu responsable. Avons-nous oublié l'affaire de l'hôpital TROUSSEAU ?

Malgré les grands plans décidés par le Ministère sur les Personnes Agées, les grandes phrases humanistes des hiérarchies multiples, il est honteux de ne pas avoir d'enveloppes financières pour répondre à un soin de qualité distribué par du personnel suffisant et formé.

Nous avons aussi demandé des fauteuils confortables pour les agents de nuit quand ils arrivent à s'arrêter un peu. Dans tous les étages du CH, ces fauteuils existent sauf dans ce service.

COMPTE-RENDU DU C.T.E.

DU 22 février 2007

1 - Orientations stratégiques - Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens 2007	P. 9
2 - Agents contractuels à stagiairiser	P. 9
3 - Récapitulatif des concours en préparation	P. 9
4 - Problème de diffusion et d'affichage et accès au protocole des 35 heures	P. 10
5 - Groupe de travail sur le protocole des 35 heures	P. 10
6 - Prime de service 1 ^{ère} catégorie pour Bel-Air	P. 11
7 - Evaluation des agents	P. 11
8 - Enveloppe budgétaire pour la mise en place de tutorat en psychiatrie	P. 11
9 - Mise en place des pôles	p 12

Les points communs au CTE et CHSCT ont été traités dans le volet CHSCT.

1 - Orientations stratégiques - Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens 2007

Pour la CGT le document qui a été présenté n'est qu'une coquille vide, suivant simplement les cadres imposés par l'ARH et le SROS III, ne laissant pas de marge de manœuvre au Centre Hospitalier. Les moyens financiers n'étant pas encore connus comment pouvoir présenter des projets cohérents ?

La Direction nous répond que contrat doit être présenté en l'état à l'ARH et qu'ensuite des avenants seront faits au fur et à mesure des projets.

La CGT dit ne pas reconnaître dans ce document les grandes lignes du projet d'Etablissement tel qu'il avait été accepté. C'est un grand puzzle où la majorité des pièces sont de grandes inconnues !!!

La Direction répond que l'on suit quand même « les grandes orientations » !

Pour la CGT l'ARH dicte tout et pense que les acteurs de l'hôpital ne sont plus que des pantins dirigés par le haut.

Par mesure d'économie et au nom de la Politique de Santé actuelle des choix cruciaux seront à faire et nous serons mis devant le fait accompli si nous ne nous unissons pas pour demander des moyens pour fonctionner correctement.

La CGT demande que le Président du Conseil d'Administration, le Président de la CME, le CTE, le CHSCT fassent une motion commune pour réclamer des moyens financiers adaptés aux réponses de besoin de santé.

VOTE : **CONTRE : 10 (CGT - FO)**
ABSTENTION : 4 (CFDT - CFTC)

2 - Agent contractuel à stagiairiser.

La CGT demande combien d'agents contractuels seront stagiairisés dans l'année ?

La Direction répond que ce sera fait en fonction des départs en retraite faits dans l'année.

Pour l'instant : 14 IDE et 8 aides-soignantes ont prévu leur départ en retraite dans l'année, mais toutes les demandes ne sont pas encore déposées.

Les mises en stages seront systématiques par ordre d'entrée dans l'établissement.

A surveiller...

3 - Récapitulatif des concours en préparation.

La CGT demande à la Direction le récapitulatif de tous les concours soit en cours soit en préparation.

Maître Ouvrier : un poste par nomination au choix

OPS : un poste par nomination au choix
Adjoint Administratif : 2 postes par nomination au choix
Secrétaire Médicale : 1 poste par nomination au choix
Agent Chef : 1 poste sur épreuves
Cadre socio-éducatif : 1 poste, concours organisé par DRASS (vers
Septembre).
TSH : 1 poste par concours sur titre
Secrétaire Médicale : 1 concours en cours d'organisation (attente de
publication).
Une formation a déjà eu lieu pour préparer les agents souhaitant participer à ce
concours.

4 - PROBLEME DE DIFFUSION ET D’AFFICHAGE DES NOTES DE SERVICE ET ACCES AU PROTOCOLE DES 35 HEURES.

La CGT rappelle que tous les services doivent avoir des panneaux d'affichage tant pour les informations venant de la Direction, des divers organismes (CGOS, amicale etc...) que pour les informations venant des syndicats. Les affichages ne sont pas respectés dans tout l'hôpital.

Exemples :

- Des parutions de postes sont affichées après la date limite de candidature
- Des informations syndicales disparaissent de l'affichage et même n'y arrivent jamais. (pétitions, tracts etc...)
- Les prospectus de diverses commandes pour le personnel (chaussures, madeleines etc...) partent à la poubelle avant que le personnel n'ait pu faire sa commande.
- Les infos du CGOS ne parviennent jamais dans les services ou parviennent trop tard.

Chaque étage de chaque bâtiment doit avoir accès à l'information directement sans avoir à courir après les panneaux.

Il est aussi à rappeler que le guide pratique des 35 heures doit être à la disposition de chaque agent à toute heure du jour et de la nuit, et non enfermé dans des bureaux, tels des documents secrets. Chacun peut consulter ce document sans forcément en référer à sa hiérarchie !

Au cours de cette discussion nous avons rappelé que le repas pris sur le temps de pause n'est pas un repas de famille. Ce temps doit être géré sur le temps de pause en respectant les nécessités de service. Les agents ne sont plus à l'école et personne ne peut leur imposer une place à table ou de manger dans tel ou tel endroit...

5 - Groupe de travail sur le protocole des 35 heures.

Nous avons réitéré pour la énième fois la demande de réunir le groupe de travail sur le protocole des 35 heures afin de le réactualiser et d'affiner certains paragraphes pour une meilleure compréhension.

La Direction nous nous promet une date de réunion..... **ATTENTION, réunion est fixée au 10 avril 2007**

6 - Prime de service 1^{ère} catégorie pour Bel-Air

Nous avons demandé lors des derniers CTE que la prime 1^{ère} catégorie soit attribuée aux agents travaillant à Bel-Air.

La Direction nous répond que ce service ne répond pas aux critères du libellé de la dite prime.

Nous avons rappelé que ce service recevait des personnes démentes, souvent agressives envers le personnel et que des agressions physiques existaient envers les agents et que ces faits correspondaient parfaitement à l'énoncé de la prime.

La Direction va revoir le problème... A suivre...

7 - Evaluation des agents

Nous avons constaté l'évolution des évaluations dans certains services. Il nous semble qu'il faut garder cette impulsion afin de généraliser ce dispositif à tous les services et veiller à ce que les services qui les faisaient auparavant ne s'arrêtent pas en si bon chemin.

8 - Enveloppe budgétaire pour la mise en place de tutorat en psychiatrie.

Nous avons demandé si la mise en place du tutorat en psychiatrie était toujours d'actualité et où en était l'enveloppe allouée à cette mesure.

La Direction répond que la mise en place était en train de se faire et qu'ensuite serait calculé le budget nécessaire.

Nous constatons que seule une partie de la question a eu une réponse. L'enveloppe budgétaire allouée au tutorat existe mais où est-elle donc passée ?

9 - Mise en place des Pôles

La mise en place des pôles est le dernier chapitre du Plan Hôpital 2007 avant de laisser place au Plan Hôpital 2012.

Le calendrier annoncé :

- Appel à candidature pour les responsables de pôles : semaine 12
- Nomination
- Contrats de pôles (objectifs d'activité, qualité, finances, moyens et indicateurs de suivi, modalités d'intéressement aux résultats, de leur gestion et conséquences en cas d'inexécution du contrat.)
- Ces contrats seront négociés et cosignés par le Président de la CME et responsables de pôles.
- Réélection du Président de la CME et arrêté des chefs de pôles (entre le 25 et le 30 avril 2007) La durée du mandat sera de 3 ans.
- Les primes qui seront attribuées aux chefs de pôles et aux cadres supérieurs sont d'actualité mais le montant n'est pas encore connu à ce jour.
- Installation des conseils de pôles à partir du mois de mai et montée en charge le 2^{ème} semestre.

Nous faisons seulement le compte-rendu de la programmation des pôles au CH de BRIVE. Nous ne répèterons pas que nous sommes contre ces pôles qui sont installés dans le seul objectif : mobilité, restructuration, flexibilité, financements à l'acte

La CGT prépare un document pour vous donner toutes les explications sur les pôles et leurs fonctionnements.

Le tableau des pôles du CH est mis en annexe Certains services ne sont pas notés (Bureau des Entrées, Standard, etc.....), cette installation des pôles peut être revue à tout moment.

INFO de dernière minute....

La date des CAP Locales est le :
Jeudi 29 mars 2007 à 9 heures

ABREVIATIONS

ARH : Agence Régionale de l'Hospitalisation

AS : Aide Soignant

ASH : Agent des Services Hospitaliers

CA : Conseil d'Administration

CAB : Communauté Agglomération de Brive

CAP : Commission Administrative Paritaire

CAE : Contrat d'aide à l'emploi

CHSCT : Comité d'Hygiène Sécurité et des Conditions de Travail

CME : Commission Médicale d'Etablissement

CNAM : Caisse Nationale Assurance Maladie

CTE : Comité Technique d'Etablissement

DDASS : Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales

DM : Décision Modificative

EPRD : Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses.

GHS : Groupe Homogène de Séjour

HAD : Hospitalisation à Domicile

IDE : Infirmier (ère) Diplômé d'Etat

IFSI : Institut de Formation des Soins Infirmiers

MIGAC : Mission d'Intérêt Général et Aides à la Contractualisation

RASOS : Rapport annuel de suivi et d'orientations stratégiques

RTT : Réduction Temps de Travail

SIBTU : Syndicat Inter hospitalier Brive /Tulle/Ussel

SIH : Syndicat Inter hospitalier

SROS : Schéma Régional d'Organisation Sanitaire

T2A : Tarification à l'Activité

ANNEXES